



FONDS INTERNATIONAUX
D'INDEMNISATION
POUR LES DOMMAGES
DUS À LA POLLUTION
PAR LES HYDROCARBURES

Point 6 de l'ordre du jour	IOPC/OCT14/6/4/Rev.1 ^{<1>}	
Original: ANGLAIS	11 septembre 2014	
Assemblée du Fonds de 1992	92A19	●
Comité exécutif du Fonds de 1992	92EC62	
Assemblée du Fonds complémentaire	SA10	●
Conseil d'administration du Fonds de 1971	71AC33	●

ÉLECTION DES MEMBRES DE L'ORGANE DE CONTRÔLE DE GESTION COMMUN

Note de l'Administrateur

Résumé:

L'Organe de contrôle de gestion commun au Fonds de 1992, au Fonds de 1971 et au Fonds complémentaire est composé de sept membres élus par l'Assemblée du Fonds de 1992: six, à titre personnel, désignés par les États Membres du Fonds de 1992 et un, à titre personnel, sans relation avec les Organisations (un 'expert extérieur'), qui possède les connaissances spécialisées et l'expérience requises en matière de finances et de contrôle de gestion, désigné par le Président ou la Présidente de l'Assemblée du Fonds de 1992^{<2>}. Le mandat des membres siégeant actuellement à l'Organe de contrôle de gestion expirera lors des sessions d'octobre 2014 des organes directeurs des FIPOL.

En réponse à une circulaire de l'Administrateur appelant aux candidatures pour le nouvel Organe de contrôle de gestion à élire en octobre 2014, sept candidats ont été désignés à titre personnel par des États Membres du Fonds de 1992, avant la date limite du 14 mars 2014, pour occuper les six postes vacants. Étant donné qu'il n'y a que six sièges vacants pour les candidats désignés à titre personnel par les États Membres du Fonds de 1992, des élections auront donc lieu lors des sessions d'octobre 2014 des organes directeurs.

Le Président de l'Assemblée du Fonds de 1992 a recommandé que M. Michael Knight, le candidat désigné à titre personnel sans relation avec les Organisations ('expert extérieur'), qui possède les connaissances spécialisées et l'expérience requises en matière de finances et de contrôle de gestion, soit nommé pour un deuxième mandat de trois ans aux sessions d'octobre 2014 des organes directeurs.

Le Président de l'Organe de contrôle de gestion sera élu sur proposition du Président de l'Assemblée du Fonds de 1992, en concertation avec les présidents de l'Assemblée du Fonds complémentaire et du Conseil d'administration du Fonds de 1971, parmi les six membres élus.

Mesures à prendre: Assemblée du Fonds de 1992

- a) Adopter la procédure de scrutin proposée pour l'élection des membres de l'Organe de contrôle de gestion (voir paragraphe 4 ci-dessous);

^{<1>} Le présent document a fait l'objet d'une nouvelle publication en raison d'une erreur administrative. L'annexe I contenait une version erronée de la Composition et du Mandat de l'Organe de contrôle de gestion. Le texte approprié figure désormais en annexe. Le Secrétariat a en outre reçu une demande écrite de la part de l'Ambassadeur d'Italie à Londres sollicitant que le CV amendé du vice-amiral Giancarlo Olimbo soit joint au présent document. Ce dernier se trouve à l'annexe III.

^{<2>} En cas de dissolution du Fonds de 1971 à la fin de l'année civile 2014, l'Organe de contrôle de gestion commun sera alors un organe commun du Fonds de 1992 et du Fonds complémentaire uniquement.

- b) Élire six membres de l'Organe de contrôle de gestion parmi les candidats désignés par les États Membres;
- c) Nommer un candidat désigné à titre personnel sans relation avec les Organisations ('expert extérieur'), qui possède les connaissances spécialisées et l'expérience requises en matière de finances et de contrôle de gestion; et
- d) Sur proposition du Président de l'Assemblée du Fonds de 1992, en concertation avec les présidents de l'Assemblée du Fonds complémentaire et du Conseil d'administration du Fonds de 1971, élire le Président de l'Organe de contrôle de gestion parmi les six membres élus.

Assemblée du Fonds complémentaire et Conseil d'administration du Fonds de 1971

Prendre note des renseignements fournis dans le présent document.

1 Introduction

- 1.1 Par souci de plus grande transparence du fonctionnement des FIPOL, les organes directeurs du Fonds de 1992 et du Fonds de 1971 ont décidé, à leurs sessions d'octobre 2001, d'établir un Organe de contrôle de gestion commun pour les deux Organisations. La première élection de membres de cet Organe de contrôle de gestion s'est tenue en octobre 2002. À leurs sessions de mars 2005, l'Assemblée du Fonds de 1992, l'Assemblée du Fonds complémentaire et le Conseil d'administration du Fonds de 1971 ont décidé qu'il devrait y avoir un Organe de contrôle de gestion commun pour les trois Fonds. Les organes directeurs ont également décidé que l'Assemblée du Fonds complémentaire et le Conseil d'administration du Fonds de 1971 ne devraient pas tenir d'élections de membres de l'Organe de contrôle de gestion mais devraient plutôt confier cette fonction à l'Assemblée du Fonds de 1992 (documents [92FUND/A/ES.9/28](#), section 18, [SUPPFUND/A.1/39](#), section 31, et [71FUND/AC.16/15](#), section 8).
- 1.2 L'Organe de contrôle de gestion commun est composé de sept membres élus pour trois ans par l'Assemblée du Fonds de 1992. Le mandat des membres actuels de l'Organe de contrôle de gestion expirera lors des sessions d'octobre 2014 des organes directeurs des FIPOL et il sera procédé à l'élection des membres pour un nouveau mandat à la session d'octobre 2014 de l'Assemblée du Fonds de 1992.
- 1.3 La composition et le mandat de l'Organe de contrôle de gestion commun, tels qu'ils ont été arrêtés par les organes directeurs à leurs sessions d'octobre 2008, sont énoncés à l'annexe I. La composition actuelle et antérieure de l'Organe de contrôle de gestion et les dates auxquelles ses membres ont été élus figurent à l'annexe II.

2 Désignations par les États Membres du Fonds de 1992

- 2.1 En janvier 2014, l'Administrateur a émis une circulaire pour informer les États Membres du Fonds de 1992 que les désignations de candidats à l'élection à l'Organe de contrôle de gestion ainsi que le curriculum vitae des intéressés devraient lui être soumis le 14 mars 2014 au plus tard. Dans cette circulaire, il soulignait que seuls les États Membres du Fonds de 1992 pouvaient désigner des candidats. Il indiquait également que les membres actuels de l'Organe de contrôle de gestion qui souhaiteraient se faire réélire pour un second mandat de trois ans devaient également être désignés par des États Membres du Fonds de 1992 (circulaire IOPC/2014/Circ.2).
- 2.2 Les candidats suivants ont été désignés par les États Membres du Fonds de 1992 avant la date limite du 14 mars 2014:

M. John Gillies	Désigné par l'Australie (pour un second mandat)
M. Eugène Ngango Ebandjo	Désigné par le Cameroun
M. Jerry J. Rysanek	Désigné par le Canada
M. Giancarlo Olimbo	Désigné par l'Italie (pour un second mandat)

M. Makoto Harunari	Désigné par le Japon
M. José Luis Herrera Vaca	Désigné par le Mexique
M. Håkan Rustand	Désigné par la Suède

- 2.3 Les curriculum vitae des sept candidats sont joints à l'annexe III.
- 2.4 Conformément à la composition et au mandat de l'Organe de contrôle de gestion, le membre sans relation avec les Organisations ('expert extérieur'), qui possède les connaissances spécialisées et l'expérience requises en matière de finances est élu sur la recommandation du Président de l'Assemblée du Fonds de 1992 pour un mandat de trois ans renouvelable deux fois. M. Michael Knight (Royaume-Uni) a été nommé expert extérieur pour un premier mandat par l'Assemblée du Fonds de 1992 à sa session d'octobre 2011. Le Président de l'Assemblée du Fonds de 1992 recommande que l'Assemblée du Fonds de 1992 nomme M. Knight pour un second mandat de trois ans lors de sa session d'octobre 2014. Le C.V. de M. Knight est joint à l'annexe IV.

3 Observations de l'Administrateur

- 3.1 Comme indiqué plus haut, sept candidats ont été désignés par des États Membres du Fonds de 1992. Deux de ces candidats ont été désignés pour un second mandat de trois ans et les cinq autres ont été désignés par des États Membres du Fonds de 1992 en tant que nouveaux membres.
- 3.2 L'Administrateur relève que, puisqu'il n'y a que six sièges vacants pour les candidats désignés à titre personnel par les États Membres du Fonds de 1992, des élections auront donc lieu lors des sessions d'octobre 2014 des organes directeurs.
- 3.3 L'Administrateur note que l'Assemblée du Fonds de 1992 devra également examiner la recommandation du Président de l'Assemblée du Fonds de 1992, à savoir que M. Knight soit de nouveau nommé 'expert extérieur' pour un deuxième mandat de trois ans.
- 3.4 L'Administrateur relève par ailleurs que le Président de l'Organe de contrôle de gestion sera élu sur proposition du Président de l'Assemblée du Fonds de 1992, en concertation avec les présidents de l'Assemblée du Fonds complémentaire et du Conseil d'administration du Fonds de 1971, parmi les six membres élus.

4 Procédure de scrutin proposée

L'Administrateur propose la procédure suivante:

- a) En vertu de l'article 38 du Règlement intérieur de l'Assemblée du Fonds de 1992, l'Assemblée, sur proposition du Président, désigne deux scrutateurs parmi les représentants des États Membres présents à la réunion, qui sont chargés d'examiner les votes exprimés;
- b) L'élection des membres de l'Organe de contrôle de gestion se fait par scrutin secret;
- c) Seuls les États Membres du Fonds de 1992 dont les pouvoirs sont en règle au moment du scrutin ont le droit de voter;
- d) Préalablement au scrutin, chaque État Membre présent dont les pouvoirs sont en règle reçoit une liste des noms de tous les candidats, classés par ordre alphabétique;
- e) Pour chaque scrutin, les États Membres dont les pouvoirs sont en règle indiquent le ou les candidats de leur choix en cochant la case correspondante. Si un bulletin indique un choix de six candidats ou moins, le vote est valide. Si un bulletin indique un choix de plus de six candidats, le vote est nul;
- f) Les six candidats qui obtiennent le plus grand nombre de votes sont déclarés nommés membres de l'Organe de contrôle de gestion. Si deux candidats ou plus obtiennent le même nombre de

votes pour le ou les derniers sièges vacants, un autre scrutin est tenu pour départager ces candidats uniquement. Si le scrutin donne de nouveau un partage égal des voix, le Président tire au sort le candidat à éliminer pour le scrutin suivant.

5 Mesures à prendre

5.1 Assemblée du Fonds de 1992

L'Assemblée du Fonds de 1992 est invitée à:

- a) adopter la procédure de scrutin proposée au paragraphe 4 ci-dessus;
- b) élire six membres de l'Organe de contrôle de gestion parmi les candidats désignés par les États Membres;
- c) nommer un candidat désigné à titre personnel sans relation avec les Organisations ('expert extérieur'), qui possède les connaissances spécialisées et l'expérience requises en matière de finances et de contrôle de gestion;
- d) sur proposition du Président de l'Assemblée du Fonds de 1992, en concertation avec les présidents de l'Assemblée du Fonds complémentaire et du Conseil d'administration du Fonds de 1971, élire le Président de l'Organe de contrôle de gestion parmi les six membres élus.

5.2 Assemblée du Fonds complémentaire et Conseil d'administration du Fonds de 1971

L'Assemblée du Fonds complémentaire et le Conseil d'administration du Fonds de 1971 sont invités à:

- a) prendre note des renseignements fournis dans le présent document; et
- b) prendre note des résultats de l'élection.

* * *

ANNEXE I

COMPOSITION ET MANDAT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE DE GESTION COMMUN DU FONDS DE 1992, DU FONDS DE 1971 ET DU FONDS COMPLÉMENTAIRE

(RÉVISÉ EN OCTOBRE 2008)

COMPOSITION

1. Les membres de l'Organe s'acquittent de leurs fonctions en toute indépendance et dans l'intérêt de l'ensemble des Organisations et ne peuvent recevoir aucune instruction de qui que ce soit, y compris de leur gouvernement.
2. L'Organe de contrôle de gestion se compose de sept membres élus par l'Assemblée du Fonds de 1992: six à titre personnel désignés par les États Membres du Fonds de 1992 et un, à titre personnel, sans relation avec les Organisations (un 'expert extérieur') ayant les connaissances spécialisées et l'expérience requises en matière de finances et de contrôle de gestion, désigné par le (la) Président(e) de l'Assemblée du Fonds de 1992. Les désignations, accompagnées du curriculum vitae du candidat, sont communiquées à l'Administrateur en réponse à une invitation de ce dernier à procéder à ladite désignation. Le (la) Président(e) de l'Assemblée du Fonds de 1992 propose, en concertation avec les président(e)s du Conseil d'administration du Fonds de 1971 et de l'Assemblée du Fonds complémentaire, pour examen et approbation des organes directeurs, le nom de l'un des membres élus de l'Organe de contrôle de gestion pour assurer la présidence dudit Organe.
3. Les membres de l'Organe ont un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Si les désignations à l'élection de l'Organe de contrôle de gestion ne devaient pas permettre, en un tour de scrutin, de pourvoir les postes vacants, les membres actuels dudit Organe ayant exercé deux mandats peuvent être réélus pour un mandat supplémentaire unique, à condition d'être désignés par au moins un des États Membres du Fonds de 1992. L'expert extérieur a un mandat de trois ans, renouvelable deux fois.
4. Les frais de voyage et de séjour des membres de l'Organe sont pris en charge par les Organisations. L'Assemblée du Fonds de 1992 se prononce, épisodiquement, sur le montant des émoluments versés aux six membres élus et les honoraires payés à l'expert extérieur. Le calendrier et le mode de paiement sont convenus entre l'Organe de contrôle de gestion et l'Administrateur.

MANDAT

5. L'Organe de contrôle de gestion a pour mandat:
 - a) d'analyser l'adéquation et l'efficacité des systèmes financier et de gestion des Organisations, de l'établissement des rapports financiers, des contrôles internes, des procédures opérationnelles, de la gestion des risques et des sujets connexes;
 - b) de faire mieux comprendre et de rendre plus efficace au sein des Organisations la fonction de contrôle de gestion et de servir de cadre à la discussion des sujets mentionnés à l'alinéa a) ci-dessus et des questions soulevées dans le rapport du Commissaire aux comptes;
 - c) de discuter avec le Commissaire aux comptes de la nature et de l'étendue de chaque vérification à venir et de fournir des éléments pour l'élaboration du plan stratégique de vérification;
 - d) d'examiner les états et rapports financiers des Organisations;
 - e) d'examiner tous les rapports pertinents du Commissaire aux comptes, y compris les rapports sur les états financiers des Organisations et de formuler les recommandations appropriées à l'intention des organes directeurs des Fonds;

- f) de gérer la procédure de sélection du Commissaire aux comptes; et
 - g) d'entreprendre toute autre tâche ou activité demandée par les organes directeurs des Fonds.
6. Le Président de l'Organe rend compte des travaux de ce dernier à chaque session ordinaire de l'Assemblée du Fonds de 1992, du Conseil d'administration du Fonds de 1971 et de l'Assemblée du Fonds complémentaire.
7. Tous les trois ans, l'Assemblée du Fonds de 1992, le Conseil d'administration du Fonds de 1971 et l'Assemblée du Fonds complémentaire revoient le fonctionnement de l'Organe de contrôle de gestion et son mandat en s'appuyant sur un rapport d'évaluation établi par le Président de l'Organe.

* * *

ANNEXE II

Composition de l'Organe de contrôle de gestion d'octobre 2002 – octobre 2014

<u>Membre de l'Organe de contrôle de gestion</u>	<u>élu en</u> octobre 2002	<u>élu en</u> octobre 2005	<u>élu en</u> octobre 2008	<u>élu en</u> octobre 2011
<u>Désigné par les États Membres:</u>				
M. Charles Coppolani (France) <i>(Président de 2002 à 2008)</i>	✓	✓	-	-
M. Eugenio Conte (Italie)	✓	-	-	-
M. Maurice Jaques (Canada)	✓	✓	-	-
M. Marcel Mendim Me Nko'o (Cameroun)	-	✓	✓	-
M. Heikki Muttilainen (Finlande) ^{<3>}	✓	-	-	-
M. Reinhard Renger (Allemagne)	✓	✓	-	-
M. Wayne Stuart (Australie) <i>(Président de 2008 à 2011)</i>	-	✓	✓	-
M. Hisashi Tanikawa (Japon)	✓	✓	-	-
M. Emile Di Sanza (Canada) <i>(Président de 2011 à 2014)</i>	-	-	✓	✓
M. Thomas Kaevegaard (Suède) ^{<4>}	-	-	✓	✓
M. Seiichi Ochiai (Japon)	-	-	✓	✓
M. John Wren (Royaume-Uni) ^{<5>}	-	-	✓	-
M. John Gillies (Australie)	-	-	-	✓
M. Giancarlo Olimbo (Italie)	-	-	-	✓
<u>'Expert extérieur' sans relation avec les Organisations désigné par le (la) Président(e) de l'Assemblée du Fonds de 1992:</u>				
M. Nigel Macdonald (Royaume-Uni) ^{<6>}	✓	✓	✓	-
M. Michael Knight (Royaume-Uni) ^{<6>}	-	-	-	✓

* * *

^{<3>} M. Muttilainen ne désirait pas servir un second mandat.

^{<4>} Anciennement connu sous le nom de M. Thomas Johansson.

^{<5>} M. Wren est malheureusement décédé le 6 octobre 2010.

^{<6>} L'expert extérieur a un mandat de trois ans, renouvelable deux fois.

ANNEXE III

**CURRICULUM VITAE
DES CANDIDATS**

Candidat à l'Organe de contrôle de gestion commun des FIPOL
Qualifications, compétences et expérience pertinente de
John Gillies (Australie)

Résumé des qualifications

- M. John Gillies a été élu pour la première fois membre de l'Organe de contrôle de gestion commun des FIPOL lors de la session d'octobre 2011 des organes directeurs des Fonds et est rééligible pour un second mandat à la session d'octobre 2014.
- M. Gillies a été le délégué de l'Australie auprès des organes directeurs des FIPOL de 2003 à 2011 et a siégé à diverses reprises au Comité exécutif du Fonds de 1992, qu'il a présidé d'octobre 2006 à octobre 2008.
- M. Gillies a une connaissance approfondie du fonctionnement des FIPOL et a apporté d'importantes contributions, notamment à l'administration concrète des Fonds et dans le cadre de plusieurs Groupes de travail pendant qu'il était le délégué officiel de l'Australie.
- Il apporterait une expérience nationale et internationale de haut niveau de plus de quinze ans, dans les domaines de la prévention et de la lutte contre la pollution ainsi que de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la gestion de régimes de responsabilité et d'indemnisation. M. Gillies a également une profonde expérience de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques maritimes, de la gestion des pêcheries, de la supervision de projets de recherche et de suivi à grande échelle ainsi que de la planification et de la gestion de réserves et de parcs marins.
- M. Gillies a une bonne compréhension de la gestion des FIPOL et des questions administratives, il a une expérience pratique des mesures d'intervention, du recouvrement des coûts et de l'analyse en cas de déversement d'hydrocarbures et continuerait d'apporter un point de vue utile et pratique de l'hémisphère sud au sein de l'Organe de contrôle de gestion.
- En tant que représentant de longue date et bien connu aux réunions des FIPOL, il apporterait une connaissance étendue de l'histoire des Fonds, de leurs délibérations et de leurs activités. En particulier, M. Gillies s'est investi activement dans certaines des améliorations apportées aux Fonds entre 2003 et 2011 – c'est ainsi qu'en qualité de délégué de l'Australie, il a participé activement à la mise en œuvre et à la défense lors des réunions de l'Assemblée de propositions tendant à ce que les FIPOL adoptent une base de données des décisions et des changements dans l'organisation des réunions, notamment en mettant en place un système unique de numérotation des documents, des ordres du jour et des comptes rendus des décisions ainsi que de tenue simultanée des sessions des organes directeurs.
- M. Gillies est également doté de compétences, d'une expérience et de qualifications qui selon les organes directeurs des FIPOL devraient être mis à la disposition d'un organe de contrôle de gestion, notamment:
 - la capacité de proposer des défis constructifs;
 - l'aptitude à comprendre le cadre juridique dans lequel les FIPOL agissent et de la relation de ce cadre avec les juridictions des États Membres;
 - l'expérience de l'évaluation et de la gestion du risque;
 - l'expérience de l'administration;



- la compréhension du contexte international propre aux FIPOL;
- l'expérience du secteur de l'assurance des transports maritimes; et,
- le sens des questions financières.

Résumé de l'expérience significative pour les FIPOL

- M. Gillies a été conseiller principal en matière de politiques et de réglementation des normes de protection de l'environnement au sein de l'Agence australienne de sécurité maritime (AMSA) de 2000 à 2011. À ce titre, il a été responsable de l'élaboration de conventions internationales et de leur transposition dans le droit interne australien. Depuis, M. Gillies a travaillé sous contrat avec l'AMSA sur un large éventail de questions liées au développement de politiques et à la mise en œuvre de programmes.
- M. Gillies était l'administrateur de l'ancien Comité de gestion du plan national (qui était chargé de la supervision stratégique des plans nationaux australiens d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures et de produits chimiques).
- M. Gillies a été l'administrateur d'un certain nombre d'équipes d'analyse de sinistres mises en place après les sinistres du *Global Peace*, du *Pasha Bulker*, du *Pacific Adventurer* et du *Montara* en Australie pour étudier et dégager les enseignements des interventions lors de ces sinistres concernant la navigation et les installations au large.
- Auparavant, M. Gillies a travaillé pour l'Administration du parc marin de la Grande Barrière de corail (GBRMPA), l'actuel Département de l'environnement du Commonwealth, et pour l'Agence de gestion des pêcheries australiennes (AFMA).



Eugène NGANGO EBANDJO

50 ans, Marié

Formation académique

Master Economie Internationale et Globalisation : Spécialité Diagnostic Economique des Firmes en concurrence Internationale (DEFI) Université de Grenoble 2 (Mémoire : **Diagnostic global d'une entreprise de trading de produits pétroliers en Afrique Centrale**)

Diplôme de Professeur d'Enseignement Technique et Professionnel (DIPET 2) en Sciences et Techniques Economiques de Gestion ENSET/Université de Douala (Mémoire : **Etude et élaboration d'une Application Transitoire de Gestion informatisée de Stocks (ATGS) à la Société Nationale d'Electricité « SONEL »**)

Maîtrise Finance et comptabilité Université de Douala (Mémoire : **Elaboration d'un système comptable de Gestion des déchets**)

DACSI (Ingénieur de Travaux Informatiques : Diplôme d'Analyse et Conception des Systèmes d'Information) Institut Africain d'Informatique (IAI) (Mémoire : **Réalisation d'un logiciel de gestion marketing des prospects**)

Licence ès Sciences économiques, Option Gestion des entreprises
Université de Yaoundé

Compétences

- ☞ Gestion comptable et financière et Audits comptables et financiers d'entreprises privées, publiques des organisations et des associations
- ☞ Contrôle interne
- ☞ Identification et Gestion des risques
- ☞ Diagnostic global d'entreprise (Intelligence économique, Stratégique, Financier, Système d'Information, Commercial, Production, Organisation, Ressources humaines, Conduite du changement, Technologique,)
- ☞ Environnement et développement durable
- ☞ Intelligence économique
- ☞ Analyse des données multicritères
- ☞ Gestion des projets
- ☞ Analyse et Conception des Systèmes d'Information
- ☞ Création d'entreprise et prise de participation ou de contrôle
- ☞ Ingénierie de la formation

Langues et Informatique

Français excellent

Anglais très bon

Très bonne connaissance et pratique de l'outil informatique (Word, Excel, Access, Powerpoint, Sage comptabilité, immobilisations et paye)

Loisirs

Bricolage, Agroforesterie, culture des algues et élevage des abeilles

Eléments de personnalité

Excellente communication Disponibilité, intégrité et anticipation

Faculté d'adaptation et de travail sous pression et en équipe, objectivité.

Références

M. Adolphe MOUDIKI, Administrateur-Directeur Général de la SNH

M. Samuel Dieudonné MOTH, Expert Comptable,

Mme Juliette ETOKE HAPPY, Directeur-Coordinatrice du programme national Planet Finance Cameroun

DEPUIS 2000 : SOCIÉTÉ NATIONALE DES HYDROCARBURES (SNH) - CAMEROUN

DIRECTEUR FINANCIER ADJOINT, CHEF DU DÉPARTEMENT DE LA COMPTABILITÉ

ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉS

☛ **14 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs pétrolier et parapétrolier, de la construction industrielle et navale, des aciers et métaux, du contrôle de qualité, des assurances, et de l'hôtellerie.**

*Gestion comptable et financière ;
Gestion de portefeuille, diagnostic global d'entreprise et analyse sectorielle
Management environnemental et développement durable
Analyse et conception des systèmes d'information.*

☛ **10 ans d'expérience professionnelle dans la formation et l'éducation**

*Ingénierie de la formation ;
Gestion des enseignements et des programmes*

Les travaux ont consisté en :

- La production des états financiers sociaux et consolidés (groupe) et des rapports y relatifs ;
- La Collaboration avec des commissaires aux comptes, programmation suivi et réalisation de différentes vérifications et de différents audits (Audit des comptes, audit des coûts pétroliers) ;
- La Participation active à l'élaboration des dossiers d'appels d'offres et évaluation des offres dans le cadre de passation de marchés ;
- Participation au processus de l'initiative sur la transparence des industries extractives (EITI) et travail avec les conciliateurs
- Des audits de revue de procédures du contrôle interne, de la comptabilisation des opérations ;
- La Gestion des contrats, prises de participation et de contrôle entre sociétés ;
- Suivi des relations avec les bailleurs de fonds internationaux (FMI, BIRD, etc.) ;
- La Gestion et suivi des audits et des contrôles fiscaux ;
- La Gestion des établissements et des centres de formation, des programmes, des apprenants, des enseignants et des infrastructures ;
- La Transmission des connaissances par la dispense des enseignements de Comptabilité et gestion, mathématiques, statistiques, économie et fiscalité.

Ces missions ont été effectuées pour les principales sociétés et organisations suivantes :

Secteur pétrolier et para pétrolier : SNH, TOTAL E&P, PERENCO, PECTEN (Shell), ADDAX, Raffinerie de pétrole (SONARA), Trading de produits pétroliers (TRADEX), constructions navales (CNIC), stockage de produits pétroliers (SCDP)

Production des états financiers sociaux et consolidés,

Production des états fiscaux, suivi fiscal, suivi du contrôle et du contentieux fiscal

Membre de l'équipe technique de mise en place d'un système de Gestion intégré

Diagnostic global,

Audit des comptes et des coûts pétroliers ;

Négociation des contrats pétroliers et des prêts pour les infrastructures de développement ;

Production des informations financières pour la banque centrale, le FMI, la banque mondiale et le Ministère des finances

Secteur hôtelier : HILTON Yaoundé

Analyse de la situation financière et préparation des sessions du Conseil d'Administration.

Secteur des assurances et des aciers et métaux :

Membres des Conseils d'Administration ;

Membres des comités budgétaires, membre des comités réorganisation.

1989-2000 : MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Directeur des études en charge de la gestion des programmes, du personnel et des infrastructures dans des instituts de formation

Professeur de Techniques de Gestion (Economie, Finance, comptabilité, gestion, statistiques, fiscalité)

Formation professionnelle (entre autres)

- 2013 : Model Contracts : Association of International Petroleum Negotiators (AIPN)
 - 2012 : Tax Analysis and Revenue Forecasting (TARF), DUKE University, USA.
 - 2008 : Normes comptables et Financières internationales (IFRS), Dakar- Sénégal
 - 2006 : Audit, contrôle de gestion et contrôle interne, Ernst & Young, Cameroun
 - 2004 : Gestion de projets et étude de rentabilité, Ernst & Young, Cameroun
-

CURRICULUM VITAE

Jerry J. Rysanek



PARCOURS PROFESSIONNEL

SECTEUR PUBLIC

Ministère des Transports, Ottawa

Avril 2009 - Avril 2012

Directeur exécutif, Politique maritime internationale
(départ en retraite en avril 2012)

Août 1998 - Avril 2009

Directeur, Politique maritime internationale et responsabilité

Mars 1982 - Juillet 1998

Chef du développement de politiques
Assurance et responsabilité maritimes

Responsabilité générale

Responsable de l'identification et de l'analyse des problèmes de transport maritime international, de l'élaboration et de l'apport de conseils sur les politiques et la législation régissant le transport maritime international, l'assurance et la responsabilité maritimes, l'assurance contre le risque de guerre, ainsi que les aspects économiques et réglementaires du travail maritime dans les organisations intergouvernementales internationales (OMI, FIPOL, OCDE, CNUDCI, CNUCED, APEC et OMC)¹ et dans le cadre de divers accords maritimes bilatéraux et négociations de libre-échange.

Responsabilités spécifiques et accomplissements

- élaboration de propositions en matière de politique économique et de législation, ainsi que de réponses aux principales questions maritimes mondiales qui affectent la position compétitive des prestataires et des utilisateurs canadiens de services de navigation
- développement de la position canadienne et participation aux travaux des organisations internationales chargées d'adopter les conventions internationales, y compris:
 - Conventions internationales de 1969 et de 1992 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures et Conventions internationales de 1971 et de 1992 portant création d'un Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures
 - Convention de 1976 sur la limitation de la responsabilité en matière de créances maritimes et son Protocole de 1996
 - Conventions de 1978 et de 2009 sur le transport de marchandises par mer (règles de Hambourg et règles de Rotterdam respectivement)
 - Convention de 1989 sur l'assistance

¹ Organisation maritime internationale (OMI), Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), Organisation mondiale du commerce (OMC).

- Convention de 1974 relative au transport par mer de passagers et leurs bagages (Convention d'Athènes) et ses Protocoles de 1989 et de 2002
- Convention internationale de 2001 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures de soute
- Convention internationale de Nairobi sur l'enlèvement des épaves, 2007
- Convention internationale de 1996 sur la responsabilité et l'indemnisation pour les dommages liés au transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses (Convention SNPD) et son Protocole de 2010
- élaboration, recommandation et participation à la rédaction d'un nouveau texte de loi ou à la révision d'un texte existant, pour la transposition des accords bilatéraux et des conventions internationales dans le droit national
- apport de conseils stratégiques et présentation d'exposés préliminaires à des fonctionnaires de haut niveau, ainsi qu'aux ministres, aux parlementaires et aux membres des commissions parlementaires
- apport de conseils en matière de politiques et de gouvernance concernant la Caisse canadienne d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires, y compris l'ajustement annuel de la responsabilité maximum de la Caisse et des contributions réglementaires des réceptionnaires d'hydrocarbures dans les ports canadiens.
- présentation d'exposés préliminaires sur la position canadienne aux représentants des gouvernements étrangers à tous les niveaux, ainsi qu'aux organisations non gouvernementales; Chef ou Chef adjoint de la délégation canadienne dans le cadre de congrès diplomatiques; Président du Comité exécutif du Fonds de 1992 (2003-2005) et Président de l'Assemblée du Fonds de 1992 (2005-2011); Vice-Président du Groupe d'experts maritimes de l'APEC (2006-2012)
- apport de leadership exécutif et de direction stratégique à long terme dans le cadre des travaux du Réseau de services portuaires de l'APEC en tant que Président, de 2008 à 2012, directement responsable de l'offre de produits et services de cette nouvelle organisation intergouvernementale; orientation des travaux du Secrétariat situé à Pékin (Chine) et consultation du Secrétaire général, ainsi que des représentants des États Membres et des organisations internationales du secteur
- validation des contrats de services professionnels, gestion des ressources financières, préparation des budgets annuels, contrôle de l'adéquation des contrôles financiers, suivi des dépenses

SECTEUR PRIVÉ

Royal Insurance Company of Canada

Septembre 1974 - Mars 1982

Assureur contre les risques de transport maritime

Responsabilité générale

Responsable du portefeuille d'activités d'assurance maritime émanant des régions d'Ontario-Manitoba et du Québec, chargé d'organiser, de diriger et de contrôler le fonctionnement de centres maritimes régionaux de Toronto et de Montréal, respectivement.

AFFILIATIONS

Canadian Board of Marine Underwriters

Association canadienne de droit maritime

Comité Maritime International – CMI (Membre titulaire)

Curriculum Vitae de l'Amiral G. OLIMBO

Giancarlo OLIMBO est un vice-amiral de la garde côtière italienne, aujourd'hui retraité. Formé à l'Académie navale de Livourne, il est également titulaire d'une licence en science maritime et de gestion de l'université de Pise.

Pendant la première opération dans le golfe persique (1986), il était Chef du département du trafic maritime et des ports au quartier général de la CINCFLEET (Méditerranée centrale et Italie).

En 1991, en tant que Chef du district maritime de Molfetta, il a été nommé responsable et coordinateur des opérations d'extraction de la cargaison hautement toxique et polluante du M/T *Alessandro I*, naufragé au large de la côte adriatique. Cette opération complexe, extrêmement dangereuse pour l'écosystème marin, a reçu les 'Sea Awards' et il s'est lui-même vu décerner la médaille de la bravoure en mer par le Ministre de la défense.

De 1994 à 1996, Chef du district maritime de Tarente et Commissaire de l'autorité portuaire de Tarente.

De 1996 à 1998, Directeur maritime des régions de Calabre et Basilicate.

De 1998 à 2000, Chef de la sécurité de la navigation au quartier général de la garde côtière italienne.

En 2001, pendant une formation au Centre des hautes études pour la défense à Rome, il a présidé la Conférence internationale de Florence sur le SMDSM, tenue sous l'égide de l'OMI. Elle a abouti à la création de cinq centres de coordination de sauvetage maritime, le long des côtes africaines, pour la sécurité de la vie humaine en mer et la protection de l'environnement.

De 2003 à 2011, Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation maritime internationale (OMI).

En 2009, en qualité de chef de la délégation italienne, il a assisté aux conférences internationales de Djibouti et de Sanaa (Yémen) sur le renforcement des capacités régionales de lutte contre la piraterie dans la région du golfe d'Aden et de la corne de l'Afrique. En juin 2009, il a également représenté l'Italie au troisième forum maritime international, à Séoul, sur la lutte contre la piraterie au large des côtes de Somalie.

Il a également dirigé les délégations italiennes lors de conférences diplomatiques sur:

- Le protocole SUA de 2005 (répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime), à Londres;
- L'enlèvement des épaves (Convention de Nairobi, 2006), au Kenya;
- Le recyclage des navires (Convention de Hong Kong, 2009).

En 2010, à Manille, il a été élu Vice-président de la Conférence diplomatique sur les amendements à la Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (Convention STCW).

De 2006 à 2011, Président du Comité de la coopération technique de l'OMI et Président de l'Assemblée du Fonds complémentaire des Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL).

En juillet 2010, à l'occasion de la cérémonie annuelle de remise des 'Golden Anchor Awards' à Istanbul, il a reçu le prix d'honneur pour l'ensemble de sa carrière ('Lifetime Achievement Award') en reconnaissance de sa contribution au renforcement des relations entre l'Italie et la Turquie dans le domaine des affaires et du transport maritimes.

En mai 2011, il a pris sa retraite et a intégré le conseil d'administration de l'Académie maritime italienne de Manille pour la formation des marins.

Depuis octobre 2011, il est membre de l'Organe de contrôle de gestion des FIPOL.

En octobre 2012, à Bodrum (Turquie), il a été élu Vice-président de l'Association européenne de navigation de plaisance (EBA) et nommé Président d'un groupe de travail sur le traitement des bateaux en fin de vie.

Il donne fréquemment des conférences aux facultés d'économie et de droit de l'université de Messine et coopère avec l'Organisation internationale du droit du développement (OIDD) dans le domaine des formations juridiques.

CURRICULUM VITAE
MAKOTO HARUNARI
(JAPON)

ÉDUCATION: Licence de droit, Université de Tokyo (1975)

PROFESSION: Cadre supérieur dans les transports publics japonais (retraité depuis 2008)
Directeur général, Institut japonais d'études sur la politique des transports

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE:

Makoto Harunari est entré dans la fonction publique japonaise en 1975 et a poursuivi une carrière de quelque 40 années dans le secteur des transports.

En service auprès du ministère du Territoire, des Infrastructures, des Transports et du Tourisme pendant de nombreuses années, il a suivi un parcours distingué qui comprend, entre autres postes, celui de Directeur général du Bureau des affaires maritimes.

Ses missions l'ont amené à élaborer des politiques maritimes nationales et internationales, à négocier des accords bilatéraux et multilatéraux, ainsi qu'à formuler des régimes de responsabilité et d'indemnisation en matière de transport maritime.

Il est beaucoup intervenu dans les questions d'administration, dans la gestion des ressources humaines et financières, la formulation de budgets et les achats, le contrôle de la gouvernance et la gestion d'actifs pour le compte des organisations gouvernementales.

Il possède une expérience considérable de la concertation et des négociations avec des organisations internationales, des gouvernements étrangers, des autorités préfectorales et municipales, et des filières industrielles, y compris le transport maritime et l'industrie pétrolière. Il a également participé à plusieurs conférences internationales, dans le cadre desquelles il joue un rôle-clé.

Il a représenté la délégation japonaise auprès des Fonds internationaux d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures.

Après son départ à la retraite du ministère en 2008, il est devenu président du Centre maritime du Japon, reconnu comme une importante cellule de réflexion dans le milieu maritime japonais. Depuis 2011, il assume la fonction de Directeur général de l'Institut japonais d'études sur la politique des transports (ITPS), un important laboratoire d'idées en matière de politique des transports, établi en 1968.

Il a proposé des observations analytiques et des perspectives au long terme sur la navigation et autres questions relatives aux transports au gouvernement, aux industries et aux universitaires.

Il enseigne à l'université Waseda et est membre de la Société japonaise de politique océanique.

PARCOURS PROFESSIONNEL

Depuis juin 2011

Directeur général, Institut japonais d'études sur la politique des transports

Juillet 2008-Mai 2011

Président, Centre maritime du Japon

Juillet 2007-Juin 2008

Directeur général, Bureau des affaires maritimes, ministère du Territoire, des Infrastructures et des Transports (MTIT)

Juillet 2006-Juin 2007

Directeur général adjoint en chef, Bureau des affaires maritimes, MTIT

Août 2005-Juin 2006

Directeur général, Service de l'administration, Garde côtière japonaise (GCJ), MTIT

Juillet 2004-Juillet 2005

Vice-ministre adjoint aux Affaires internationales, MTIT

Avril 2003-Juin 2004

Directeur général adjoint, Bureau de l'aviation civile, MTIT

Juillet 2001-Mars 2003

Directeur, Division des affaires générales, Service de l'administration, Bureau de l'aviation civile, MTIT

Août 2000-Juin 2001

Directeur, Division de l'administration, Service de l'information, Bureau de la politique, MTIT

Juillet 1998-Juillet 2000

Directeur, Division de l'industrie maritime, Bureau des transports maritimes, ministère des Transports (MT)

Juillet 1997-Juin 1998

Directeur, Division des relations publiques, Secrétariat du ministre, MT

Juin 1995-Juin 1997

Directeur, Division de l'administration, Organisation de liquidation des chemins de fer nationaux du Japon

Juillet 1994-Mai 1995

Directeur, Division de la sécurité maritime, Service de la garde et des secours, GCJ, MT

Avril 1975-Juin 1994

Responsable en chef des pourparlers sur les espaces aériens de la Division des transports aériens internationaux, Bureau de l'aviation civile, MT

Directeur de la gestion des catastrophes, Bureau de la prévention des catastrophes, Agence nationale du territoire

Directeur du Service des transports automobiles, Bureau des transports du district de Chubu, MT

Directeur adjoint du Bureau de Francfort, Bureau national du tourisme japonais

Directeur adjoint de la Division de la planification des transports, Bureau de la politique, MT,

Directeur adjoint de la Division de l'administration, Service des aéroports, Bureau de l'aviation civile, MT

Directeur adjoint de la Division de la planification de la recherche analytique, Service de l'information, Bureau de la politique, MT

Agent de la Division de la navigation d'outre-mer, Bureau des transports maritimes, MT

JOSÉ LUIS HERRERA VACA

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- PETRÓLEOS MEXICANOS [PEMEX] Mexico
DIRECTION JURIDIQUE
Responsable adjoint de la réglementation internationale (Depuis 08/2013)
- Mêmes fonctions que le Chef du Service juridique international
 - Relève du Responsable des affaires juridiques internationales
- Chef du Service juridique international (2007 - 07/2013)
Chargé de conseiller le Directeur des affaires juridiques, et responsable des questions juridiques internationales relevant du droit public et privé
- Droit international public
 - Membre de la délégation mexicaine chargée de négocier un traité bilatéral avec les États-Unis, ainsi que des traités multilatéraux à l'Organisation maritime internationale (Londres) et l'Organisation internationale du travail (Genève)
 - Soutien et lobbying, en interne et à l'extérieur, dans le cadre de la candidature du Mexique au Conseil de l'Organisation maritime internationale, à différentes périodes
 - Lobbying en faveur de l'exclusion des plateformes gazières et pétrolières de l'application d'une convention internationale
 - Opérations maritimes
 - Président du groupe Pemex
 - Délégué du Mexique auprès des FIPOL
 - Soutien aux zones d'activité par la coordination de la préparation et de la présentation devant l'Organisation maritime internationale (Londres) d'un dispositif de séparation du trafic pour le Golfe de Campeche
 - Apport de soutien juridique pour obtenir la levée de la saisie d'un navire appartenant à Pemex ancré en Chine
 - Droit financier
 - Examen et approbation d'avis juridiques (opérations représentant plusieurs milliards de dollars) à présenter aux banques pour des opérations à la Bourse de New York
 - Discussion et apport d'informations pour le formulaire F-4 de la SEC
 - Négociations et accord avec une banque dans le cadre d'une obligation par défaut (investie dans un portefeuille différent de celui accepté dans le prospectus) proche de 300 millions de dollars des États-Unis
 - Droit transactionnel/droit des sociétés
 - Coordination de l'équipe juridique chargée de la rédaction de contrats relatifs à la responsabilité, à l'indemnisation et à la gestion des risques
 - Participation à la constitution d'une compagnie pétrolière dans le but d'opérer aux États-Unis
 - Examen et approbation d'accords légaux avec des entreprises des États-Unis concernant la prospection et la production de pétrole et de gaz dans le Golfe du Mexique, ainsi que d'accords de collaboration avec des compagnies pétrolières internationales et nationales
 - Liquidation d'une société britannique et mise en place d'une opération de fusion-acquisitions aux États-Unis, aux Bahamas et aux Îles Caïman
 - Aide à la rédaction de nouveaux régimes contractuels
 - Contentieux multijuridictionnels complexes
 - Demandeur dans le cadre d'une action en violation de la loi antitrust (a recouvré plus de 12 millions de dollars des États-Unis)
 - Défendeur dans le cadre d'une action en violation de la loi antitrust (affaire classée sans suite)
 - Lobbying auprès des instances juridiques pour présenter la position de Pemex (devant plusieurs ministères et organismes internationaux)
 - Création du stage d'été Pemex destiné aux étudiants de la faculté de droit de l'université de Georgetown, 10 étudiants en 10 ans
- Juriste confirmé au Service juridique international (2004-2007)
- Examen et rédaction de documents juridiques concernant les obligations contraignantes internationales de Pemex.
 - Étude de points juridiques dans les lois et règlements différents de ceux du Mexique
- Juriste confirmé au Service de conseil juridique 2004
- Apport de conseils juridiques en qualité de secrétaire du Conseil d'administration des filiales de Pemex à l'étranger
 - Étude et rédaction de notes d'analyse juridique concernant le droit mexicain sur des sujets tels que la transparence et la responsabilité des fonctionnaires
- Juriste-adjoint au Service juridique international (2002 - 2004)
- Rédaction des clauses d'accords avec les organisations internationales
 - Étude des droits et obligations contenus dans les traités
 - Comparaison des différentes clauses sur des sujets tels que les accords de confidentialité, la responsabilité, la médiation et la force exécutoire

INTER-AMERICAN DEVELOPMENT BANK
Consultant

Washington, D.C.
(2002)

- Recherches et rédaction de documents pour une publication intitulée *Democratic Consolidation Indicators*

SÉNAT MEXICAIN

Mexico

Adjoint législatif

(1998-1999)

- Conseil juridique, recherches et rédaction de projets de loi
- Analyse de l'actualité juridique, financière et politique, exposés et notes d'analyse sur des questions d'ordre juridique, organisation et logistique d'événements interparlementaires internationaux

GUTIERREZ, DIAZ DE RIVERA Y TORRES, S.c.

Mexico

Auxiliaire juridique

(1995-1998)

- Droit des sociétés: rédaction de contrats, documents transactionnels, accords d'actionnaires et autres accords d'entreprises
- Investissements étrangers, concessions, aéronautique et transports

ÉDUCATION

DIPLÔMES

UNIVERSIDAD PANAMERICANA

Mexico

Doctorat en droit

(pour 2016)

GEORGETOWN UNIVERSITY LAW CENTER

Washington, D.C.

LL.M.: études juridiques internationales

(2002)

UNIVERSIDAD PANAMERICANA

Mexico

Licence de droit

(1998)

Classement: 1er tiers de promotion, bourse d'honneur (100 %) accordée à 4 étudiants sur 210

COURS

CWC, SCHOOL FOR ENERGY

Mexico

Systèmes et contrats juridiques de la filière pétrole et gaz internationale

(2013)

UNIVERSIDAD NACIONAL AUTÓNOMA DE MEXICO

Mexico

Diplôme de troisième cycle: Droit et institutions du pétrole et du gaz

(2004)

UNIVERSIDAD IBEROAMERICANA

Mexico

Diplôme de troisième cycle: Lobbying et pratique législative

(2004)

UNIVERSIDAD PANAMERICANA

Mexico

Programme de troisième cycle: droit administratif

(2004)

Programme de troisième cycle: droit financier international

(2000)

Programme de troisième cycle: droit commercial international

(1999)

ACTIVITÉS UNIVERSITAIRES

ENSEIGNEMENT

UNIVERSIDAD PANAMERICANA

Mexico

Enseignant: Faculté de droit, droit international privé

(depuis 2008)

Enseignant adjoint: Faculté de droit, science politique

(2000)

ESCUELA LIBRE DE DERECHO

Mexico

Enseignant: Faculté de droit. Diplôme de troisième cycle en droit de l'énergie

(depuis 2012)

UNIVERSIDAD ANÁHUAC MÉXICO SUR

Mexico

Enseignant: Faculté de droit, droit international public

(2008)

CONFÉRENCES

ASSOCIATION OF INTERNATIONAL PETROLEUM NEGOTIATORS (AIPN)

Washington, D.C., Londres, Austin

Conférencier de séminaire

2012-2013

GEORGETOWN UNIVERSITY LAW CENTER

Washington, D.C.

Conférence spéciale

2010

ACADEMIA MEXICANA DE DERECHO INTERNACIONAL

Colima, Mexico

PRIVADO Y COMPARADO (AMEDIP)

(2008 - 20102)

Séminaire annuel

SUPREMA CORTE DE JUSTICIA DE LA NACIÓN Divers programmes sur le droit et les institutions internationaux	7 États différents, Mexique (2003)
INSTITUTO TECNOLÓGICO DE ESTUDIOS SUPERIORES DE MONTERREY (ITESM) Conférence sur le droit international	État de Mexico (2003)
JESSUP INTERNATIONAL LAW MOOT COURT COMPETITION Juge	Mexico (2003)
WILLEM C. VIS INTERNATIONAL ARBITRATION MOOT Participant, vente internationale de marchandises	Vienne (1998)

PUBLICATIONS

- Litigation options in México to claim damages in the case of the oil well Macondo of the company British Petroleum in the Gulf of Mexico.*
Revue de l'Academia Mexicana de Derecho Internacional Privado y Comparado (AMEDIP). En cours de révision
- Safety of Life at Sea.* Edition spéciale consacrée au droit maritime et au Mexique. Instituto Matías Romero. Secrétariat des relations extérieures, Mexique. En cours de révision
- Mexico and the United States of America. Cooperation opportunities for the exploration and exploitation of transboundary reservoirs in the Gulf of Mexico.* Edition spéciale, 75ème anniversaire de l'expropriation mexicaine de l'industrie pétrolière. Pemex. 2013. Sous presse
- The new legal framework for oil and gas activities near the maritime boundaries between Mexico and the U.S: comments on the Agreement between the United Mexican States and the United States of America concerning transboundary hydrocarbon reservoirs in the Gulf of Mexico.* Journal of World Energy Law & Business, Oxford Journals, volume 5, numéro 3, p. 235-247, 2012 (Royaume-Uni)
- El Gas Natural Mexicano y su Explotación,* Realidad Jurídica. (Faculté de droit, Dr. Alberto Trueba Urbina, Universidad Autonoma de Campeche), automne 2004, (Mex.)
- Indicadores de Consolidación Democrática,* Revista Centro Humanista, 2003 (Mex.)
- Legislatura LVIII: democracia y justicia,* 6 (19) Revista del Senado de la República, 152 (2000) (Mex.)
- El derecho en la llamada globalización,* 5(17) Revista del Senado de la República, 144 (1999) (Mex.)

AFFILIATIONS

ASSOCIATION OF INTERNATIONAL PETROLEUM NEGOTIATORS (AIPN) Membre (depuis 2010)	États-Unis
ACADEMIA MEXICANA DE DERECHO ENERGÉTICO (AMDE) Membre (depuis 2012)	Mexique
ACADEMIA MEXICANA DE DERECHO INTERNACIONAL PRIVADO Y COMPARADO (AMEDIP) Ancien secrétaire Membre surnuméraire	Mexique (2010) (depuis 2008)

LANGUES

Espagnol (langue maternelle) et anglais (courant, TOEFL 627)

CURRICULUM VITAE – HÅKAN RUSTAND

M. Håkan Rustand, citoyen suédois, est né à Stockholm en 1947.

Il occupe la fonction de Directeur du Bureau suédois du Chancelier de la Justice depuis 1992. Il est Chancelier de la Justice adjoint depuis 1998. Le Chancelier de la Justice est un fonctionnaire non politique désigné par le Gouvernement, dont la fonction est celle de médiateur du Gouvernement dans le cadre de la supervision des autorités et des fonctionnaires. Le Chancelier représente également l'État dans les litiges soumis aux tribunaux. Les affaires concernent principalement des actions en dommages et intérêts contre l'État, y compris les règlements à l'amiable. Le Chancelier assume en outre le rôle de procureur spécial, chargé de veiller à ce que les limites de la Loi sur la liberté de la presse ne soient pas transgressées. En tant que Chancelier de la Justice adjoint, M. Rustand aide le Chancelier à remplir ces fonctions, entre autres. Il prend des décisions au nom du Chancelier sur des questions prises en charge par le Bureau, où il est assisté dans leur préparation par environ vingt-cinq avocats.

Il est titulaire d'une maîtrise de droit de l'Université de Stockholm (1971). Il a occupé plusieurs postes au sein du système judiciaire suédois: référendaire au tribunal de district de Helsingborg (1972-1974), référendaire à la cour d'appel de Malmö (1975), conseiller juridique au Bureau du médiateur parlementaire à Stockholm (1977-1982). Il a été nommé juge-assesseur d'appel à Malmö en 1983.

Avant de prendre ses fonctions au Bureau du Chancelier de la Justice, il a occupé différents postes auprès du ministère suédois de la Justice, entre 1984 et 1992. Ses principales responsabilités relevaient du droit du transport, de la responsabilité civile nucléaire et du droit de la responsabilité civile spéciale. Il a été nommé Administrateur adjoint du ministère en 1991.

De 1986 à 1992, il a représenté la Suède auprès de divers organes internationaux, dont le Comité juridique de l'OMI, les FIPOL, la CNUCED et d'autres organes des Nations Unies à Genève, le Comité juridique de l'AIEA à Vienne, l'OCDE à Paris, etc. En 1992, il a été nommé Président du Groupe d'experts gouvernementaux sur la responsabilité civile nucléaire dans le domaine de l'énergie nucléaire (OCDE-AEN), et, en 1998, il est devenu Président du Groupe des Parties contractantes chargé de réviser la Convention de Paris. En 2000 et 2003, il a occupé la fonction de Président du Comité du droit nucléaire (OCDE-AEN).

En 2004, il est nommé, à l'échelle nationale, Président d'un comité avec pour mission notamment d'examiner les règles prévues par le droit suédois en matière de responsabilité pour les dommages causés par des accidents radiologiques. Le Comité a présenté son rapport au Gouvernement en 2006. Auparavant et depuis, il a été expert auprès de plusieurs autres comités formés par le Gouvernement.

* * *

ANNEXE IV

CURRICULUM VITAE DE M. MICHAEL KNIGHT

MICHAEL KNIGHT BA FCA

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Éducation

- Licence de lettres avec mention de l'Université d'Exeter (Géographie/Histoire économique)

Résumé de la carrière professionnelle

- 1974-2001 Ernst & Young
 - Mission de 12 mois chez Ernst & Young USA 1988 (Seattle)
 - Mission de 24 mois à la National Westminster Bank, Londres (1982-1984)
 - Accepté comme associé en 1986
 - Prend sa retraite pour des raisons familiales en 2001
- Charles Taylor Consulting plc: administrateur indépendant (2000-2010)
- Sutton Harbour Holdings plc:
 - Administrateur indépendant (2005-2013)
 - Nommé président en 2007
- FIPOL
 - Nommé expert extérieur conseiller au sein de l'Organe de contrôle de gestion (2011 à ce jour)
- Musée national maritime de Cornouailles: membre du conseil d'administration (2005 à ce jour)

Principales étapes de la carrière chez Ernst & Young

- Responsabilités d'associé principal Ernst & Young:
 - The Post Office/ Gouvernement britannique - 12 ans;
 - Groupe Asda - 7 ans
 - Smith & Nephew - 4 ans
 - Coca-Cola Beverages* - 4 ans
 - Groupe Capita* - 7 ans
 - Xansa* (anciennement FI Group) - 6 ans
 - Expert auprès du Serious Fraud Office (Bureau des infractions graves) et Inspecteur pour le Securities & Investments Board (Comité de contrôle des valeurs et des investissements) (1986-1988)

* Indique une responsabilité d'associé pendant le processus d'émission d'actions

- Rôles principaux: responsable général de la coordination des services internationaux; activités de liaison et de conseil pour les sous-comités du Conseil et du Contrôle de gestion; signataire des comptes annuels et de tous les rapports liés aux prospectus. Expérience comprenant des activités de conseil à propos de la préparation des émissions publiques et des augmentations de capital; des acquisitions et des cessions; de la gouvernance d'entreprise, et des obligations liées à la conformité.
- Divers rôles de gestion et de contact avec des clients. Notamment: recrutement national des diplômés; chef du groupe de la vérification des comptes (120 associés et membres du personnel); chef de l'industrie des produits de consommation.

Postes d'administrateur indépendant

Charles Taylor Consulting plc

Au conseil d'administration, où M. Knight a siégé pendant neuf ans, il a assuré la présidence de la commission de vérification des comptes (audit). Il a également participé aux travaux des comités de rémunération et des candidatures. Outre ses responsabilités officielles, il a effectué une étude de la gestion et de la direction du groupe à la demande du président alors en exercice, et il a présidé un groupe chargé d'examiner les dispositions concernant les pensions de retraite du Groupe. Après s'être retiré du conseil, il a continué à effectuer des missions de consultant pendant deux ans en présidant un comité des risques du Groupe, et il a fourni des conseils sur les questions liées au risque.

Sutton Harbour Holdings plc

Il est devenu membre du conseil d'administration de Sutton Harbour en juin 2005 et a pris sa retraite à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013. Il s'agit de la seule société cotée de Plymouth s'intéressant à la rénovation foncière, aux marinas et aux transports. Il a été nommé président en 2007 et a siégé aux comités de rémunération et des candidatures. À partir de 2007, ses principales tâches étaient les suivantes: améliorer la qualité des communications de l'entreprise en ce qui concerne le rapport annuel et les contacts avec le marché et les investisseurs; changer progressivement la composition du groupe d'administrateurs indépendants en recrutant des talents issus de sociétés plus importantes et orientées vers les activités nationales; renforcer les compétences de l'équipe de gestion au moyen d'un programme de formation visant à faciliter la prochaine phase de la croissance de l'entreprise. Il a également dirigé l'équipe lors des activités de mobilisation de fonds à la City de Londres, ce qui a facilité le développement d'un port de plaisance de 170 postes d'amarrage, et lors de la cession de la filiale aérienne.

Conseil financier et conseil aux entreprises

Il dirige depuis 2006 un cabinet-conseil spécialisé dans la finance et orienté vers les petites et moyennes entreprises sises dans la région du West-Country, dans le but de prodiguer des conseils d'ordre stratégique et opérationnel.

Membre du conseil d'administration

Musée maritime national de Cornouailles

Le président du Musée maritime de Greenwich l'a invité à siéger au conseil d'administration de ce musée. Le musée de Cornouailles s'est trouvé confronté à diverses difficultés d'ordre financier, et son expérience en matière de comptabilité, associée à ses origines de cette partie de l'Angleterre, ont été considérées comme utiles. Il est également président du sous-comité des finances et de l'audit.